CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E99562 **VALABLE JUSQU'AU** 25/04/2024

ÉDITÉ LE **30/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/2013
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 795234020

Siret : **795 234 020 00027**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5001428-1
Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 774 685 63
Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 774 685 63
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **AL ENTREPRISE**

44 RUE LÉON JOUHAUX
53000 LAVAL

Téléphone : 02 43 53 73 08 **Fax :**
Portable :
Site Internet :
E-mail : alentreprise5349@gmail.com
Responsabilité légale :
ANGOT MATHIEU CO-GÉRANT / LECLERC VINCENT CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/01/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	26/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.